

## EXTRAIT

## DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

20e séance du mardi 25 mai 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

-	vu le postulat de Mme Marie-Thérèse Sangra et consorts : « Pour un éclairage public nocturne sans pollution lumineuse » ;
	F
_	ouï la discussion préalable ;

- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne le mardi vingt-cinq mai deux mille vingt et un.

La présidente :

Le secrétaire :